



LE e.POST' HIER

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT AP 13.

Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraitescgtposte13@yahoo.com

Site retraites-cgtposte13.over-blog.com/

Facebook Retraité CGT Poste 13

Numéro Spécial

16^{ème} Conférence UFR FAPT et 14^{ème} congrès USR 13

Sommaire :

Conférence UFR FAPT :

Syndicalisation
Revendications des retraités
Féminisme et mixité
Intelligence artificielle
Feuille de route pour le prochain
Nouvelle commission nationale

14^e congrès de l'USR 13

Les débats ont porté sur les revendications,
La qualité de vie syndicale,
La communication et la bataille des idées.
Motion pour le maintien de la gratuité des transports
Notre section est intervenue sur ces différents thèmes.
Le congrès a également permis de remercier les camarades quittant leurs responsabilités à la CE, notamment **Patrick Marti**, pour son engagement.



16^e CONFÉRENCE NATIONALE UFR FAPT

Les 13 ; 14 et 15 Octobre 2026

Mardi 13 octobre : ouverture de la conférence

Le bureau du congrès, à la commission des mandats, la commission des candidatures et la présidence du matin sont élus à l'unanimité.
Un hommage est rendu aux camarades disparus, avec une minute de silence en leur mémoire.

Le rapport d'introduction au débat, préparé par **Martine Hervé**, s'inscrit dans la continuité des orientations validées lors du 38^e congrès fédéral de la CGT FAPT.

En l'absence de Martine, retenue pour passer des examens, c'est Régine Pecqueur qui présente ce rapport.

Une quinzaine d'interventions viennent ensuite enrichir les échanges de cette première matinée.

Donc celle pour la section des retraité-es de la Poste des Bouches-du-Rhône. (voir en page 4)

La présidence de l'après-midi est élue à l'unanimité.

Séance du mardi après-midi.

Syndicalisme de classe, de masse, mixte et féministe par Maryse Dumas.

Pendant plus d'une heure, Maryse nous a proposé une intervention fleuve, riche en réflexions et en éclairages sur le féminisme, la mixité et leur place au cœur du syndicalisme.

S'en suivent neuf interventions qui ont nourri les échanges et fait vivre le débat.

Un message fort s'en dégage : « **le féminisme n'est pas qu'une affaire de femme mais aussi l'affaire des femmes** »

Séance du mercredi 14 octobre le matin

Rapport de la commission des mandats

Participation à notre 16^e conférence avec 65 délégués, 21 femmes pour 44 hommes, un pourcentage de 32 % quasi identique à la représentation dans notre UFR.

Répartition des délégués : 38 représentants de La Poste ; 25 représentants d'Orange ; 1 représentant de Chronopost ; 1 délégué n'ayant pas indiqué sa section.



Suite page 2

Le rapport des mandats et d'activités adoptés à l'unanimité.

Rapport sur la qualité de vie syndicale (QVS).

Plusieurs enjeux sont abordés : la syndicalisation, le FNI, le livret d'accueil et la formation syndicale...

Une attention particulière est portée au livret « **Le syndicalisme retraité** », qui doit également être utilisé sur les lieux de travail.

Une question traverse les échanges : **Comment passer d'un syndicalisme de fidélité à un syndicalisme retraité revendicatif ?**

Treize interventions, permettent d'approfondir les réflexions et de partager les expériences.

Une motion concernant la journée du 14 octobre sur l'AGIRC ARCCO est adoptée à l'unanimité.

Reprise des travaux du mercredi 14 après-midi :

La table ronde sur l'intelligence artificielle.

De nombreuses interventions interactives avec un temps de parole limité à une minute trente pour permettent aux délégués de participer aux échanges.

En résumé, une question se pose : **l'intelligence artificielle constitue une avancée technologique, mais qui s'en empare et comment ?**

Les travaux se poursuivent avec la présentation d'une « **feuille de route** » pour le mandat à venir, autour de cinq axes.

Après débat et amendements, cette feuille de route est adoptée.

Renouvellement de la commission nationale et élection du bureau :

26 membres ne renouvellent pas leur candidature.

42 candidats se présentent à la nouvelle commission nationale dont 14 nouvelles candidatures.

L'âge moyen des candidats est de 69 ans.

La commission nationale est élue à l'unanimité.

Elle se réunit ensuite afin de procéder à l'élection du bureau. **Martine HERVÉ** est réélue secrétaire générale de l'UFR et **Loïc MOREL** est élu co-secrétaire général.



Cette 16^e conférence nationale a été marquée par la présence de plusieurs invités :

Romain Boillon, Secrétaire général de la CGT FAPT
Mireille Paume, pour l'UCR CGT ;

Yoann Wierzchucki, Secrétaire général de la FAPT 83 ;

Maryse Dumas, du bureau de l'IHS.

Bernard Serra, Président de la Fédération LSR

Cette 16^e conférence nationale de l'UFR FAPT aura été marquée par trois jours d'échanges, de réflexions et de débats autour des enjeux sociaux, syndicaux et technologiques d'aujourd'hui et de demain.

Syndicalisme revendicatif des retraités, syndicalisation, qualité de vie syndicale, féminisme, mixité et intelligence artificielle : autant de sujets qui témoignent de la volonté de poursuivre la réflexion collective et de renforcer l'action syndicale de l'UFR FAPT.

RÉSUMÉ DE NOTRE INTERVENTION :



RETRAITÉ·ES DE LA POSTE : NOS DROITS, NOS ACQUIS.

La Section des retraité·es des Activités Postales 13 a porté les revendications des retraité·es de La Poste des Bouches-du-Rhône.

Face à la baisse du pouvoir d'achat et à la remise en cause des acquis sociaux, nous refusons que les retraité·es soient oubliés ou exclus de la politique sociale de La Poste, notamment avec la mise en place des CSE. La mise en place des CSE transforme profondément l'organisation des activités sociales et culturelles, autrefois accessibles aux actifs comme aux retraité·es grâce au COGAS.

Nous revendiquons **l'égalité des droits entre actifs et retraité·es dans les CSE, une meilleure prise en charge de la mutuelle, l'accès aux vacances, aux restaurants, au logement et au numérique, ainsi que le maintien des bureaux de poste de plein exercice et des services publics de proximité.**

Nous refusons toute mise à l'écart des Postié·es et revendiquons une politique sociale solidaire, qui garantit l'égalité des droits entre les générations et la reconnaissance de notre engagement au service de La Poste.

(voir en page 4)

Compte-rendu du 14^{ème} congrès de l'USR 13

Le congrès se tenait les 15 et 16 octobre 2026 à

Marseille au 485 Av. du Prado, dans un cadre agréable et convivial. Après la remise des documents, les congressistes ont été accueillis autour d'un café et de viennoiseries.

Élection du bureau du Congrès, des commissions et la présidence du matin sont élus à l'unanimité.

Un hommage est rendu aux camarades disparus, suivi d'une minute de silence en leur mémoire.

Ensuite Claude MAS, Secrétaire général sortante, présente le rapport d'introduction.

Difficile de résumer le rapport en quelques lignes.

Le débat est lancé et de nombreuses interventions sur le rapport des débats dynamiques et revendicatifs autour de deux thèmes principaux : les revendications et la qualité de vie syndicale (QVS), ainsi que la communication et la bataille des idées

Pour notre section, Patrick est intervenu sur la communication et Jocelyn sur les revendications, la QVS et la communication.

Une motion exigeant le maintien de la **gratuité des transports** a été présentée et adoptée à l'unanimité.

Une délégation s'est ensuite rendue à la Métropole afin de remettre les pétitions recueillies ainsi que la motion votée.

Face aux reculs sociaux et aux menaces qui pèsent sur nos acquis, nous devons maintenir la pression et poursuivre la mobilisation

Dans l'après-midi du vendredi, Jean-Paul et Daniel ont rejoint une délégation des actifs pour défendre les revendications spécifiques des postiers auprès de la direction.

Cette démarche illustre la nécessité de maintenir un lien étroit entre retraités et actifs, car nos intérêts sont liés et nos combats se renforcent mutuellement.

Présentation de la Commission des mandats, puis de la commission des candidatures

Le rapport financier a ensuite été présenté, suivi de l'intervention de la commission de contrôle financier.

Les votes ont donné les résultats suivants :

Rapport introductif : adopté à l'unanimité, à main levée.

Rapport financier et contrôle financier : quitus a été donné à la trésorière.

Commission exécutive : élue à l'unanimité.

Trois camarades de notre section y siègent :

Annie Berthollaz, Robert Ananos et Jocelyn Jauffret.

Réunion de la première CE et vote du bureau élu est composé de :

Secrétaire général : **Claude MAS**

Secrétaire général adjoint : **Renée BONNET**

Membres du bureau : **Annie BERTHOLLAZ, Josette BIANCHERI, Sylvie MALLET, Marc PARIGI, Jean PUGENS**



Pour terminer ces deux journées, un salut a été adressé aux camarades qui quittent leurs responsabilités à la CE, parmi lesquels figure notre camarade et ami

Patrick MARTI, que nous tenons à remercier pour son engagement.



À noter la participation de **Cathy CAU** secrétaire général de l'UCR-CGT, de **Marc PIETROSINO** secrétaire général de l'UD et **Sabrina MANCA** UD 13 et FAPT Activités Postales 13.

Voilà résumés les principaux points développés durant ces deux journées par l'ensemble des participants à notre congrès.

La délégation de la section syndicale des retraités CGT Poste était composée d'Annie Berthollaz, Jean-Paul Castaing, Patrick Marti, Daniel Cimmino, Christian Mourier, Frédéric Fiori, Robert Ananos et Jocelyn Jauffret.



J'interviens au nom de la Section des retraité·es des Activités Postales 13, pour porter les préoccupations et les revendications des retraité·es de La Poste des Bouches-du-Rhône.

Si nous sommes réunis, c'est parce que nous refusons que les retraité·es soient considérés comme des oubliés, ou pire encore, comme une charge.

Nous Postières et Postiers. Nous avons fait vivre La Poste, nous avons assuré le service public, nous avons participé à sa construction. Nous avons des droits parce que nous avons travaillé et parce que nous avons lutté pour les obtenir.

Aujourd'hui, pourtant, ces droits sont attaqués.

La hausse du coût de la vie, l'inflation et les difficultés de pouvoir d'achat touchent durement les retraité·es. Dans le même temps, La Poste remet en cause certains acquis et réduit progressivement les avantages sociaux dont nous pouvions bénéficier.

Ce n'est pas acceptable.

Et la mise en place des CSE pose une question essentielle : quelle place veut-on donner aux retraité·es dans les activités sociales et culturelles de La Poste ?

Pendant plus de trente ans, le COGAS permettait aux actifs comme aux retraités d'accéder à des prestations dans les domaines des vacances, des loisirs, de la culture, du sport, de la restauration, du logement ou encore de la solidarité.

Avec les CSE, cette organisation change profondément.

Nous constatons une centralisation des prestations, le recours croissant aux plateformes et aux prestataires privés, et surtout une perte de proximité.

Le risque est grand que le retraité se retrouve seul face à une plateforme numérique ou à un algorithme, sans interlocuteur humain. Nous refusons cette fracture numérique et cette perte de proximité.

Nous refusons également que les activités sociales soient progressivement individualisées et que le lien entre les générations soit cassé.

Car les activités sociales et culturelles ne sont pas un cadeau fait aux postiers.

Elles sont le résultat de notre travail, de nos luttes et des conquêtes sociales de générations de postières et de postiers qui nous ont précédés.

C'est pourquoi notre Fédération doit continuer à porter une exigence simple : **égalité de droits entre les actifs et les retraités.**

Nous revendiquons l'accès de plein droit des retraité·es à l'ensemble des prestations des CSE : vacances, loisirs, culture, solidarité, restauration.

Nous revendiquons également des budgets dédiés et pérennes, permettant de répondre réellement aux besoins des retraité·es, et la présence de leurs représentants dans les instances qui décident des activités sociales.

Mais notre combat ne s'arrête pas là.

Nous demandons une participation de La Poste à la mutuelle à hauteur de 60 %, comme pour les actifs.

Nous demandons la gratuité de la carte bancaire de La Poste.

Nous revendiquons la gratuité des transports en commun, ainsi que le maintien et le développement des services publics de proximité. Maintien des bureaux de poste de plein exercice et non des agences postales communales ou des relais chez les commerçants.

Nous demandons également l'accès aux restaurants administratifs et aux restaurants d'entreprise avec des tarifs préférentiels. Pour certains retraité·es, ces lieux représentaient un véritable soutien pour avoir accès à un repas équilibré, tout en préservant le lien social souvent fragilisé, voire rompu, au moment du départ à la retraite.

Nous revendiquons le droit aux chèques-vacances, avec des plafonds permettant réellement aux retraité·es d'en bénéficier.

Nous devons également intervenir sur la question du logement, car la hausse des prix et des loyers fragilise de plus en plus de retraité·es. La politique sociale de La Poste doit permettre aux retraité·es de se maintenir dans leur logement ou d'être accompagnés lorsqu'ils doivent en changer.

Et nous ne pouvons pas oublier la question de l'accès au numérique. La Poste pourrait proposer des abonnements et du matériel informatique recyclé à prix réduit.

Le numérique ne doit jamais devenir un moyen d'exclure les retraité·es.

Nous demandons donc le maintien de guichets physiques et de véritables interlocuteurs humains au sein des CSE.

Derrière toutes ces revendications, il y a une idée fondamentale : un retraité n'est pas un ancien postier dont La Poste pourrait se débarrasser.

Nous sommes toujours des postières et des postiers.

Nous voulons une politique sociale solidaire, accessible à toutes et tous, sans discrimination entre actifs et retraités.

Nous voulons que le lien intergénérationnel soit maintenu.

Nous voulons que les retraité·es soient entendus, consultés et représentés.

Et surtout, nous voulons que les acquis sociaux ne soient pas transformés en variables d'ajustement.

Alors, camarades, notre responsabilité est claire : ne restons pas spectateurs !

Organisons-nous, mobilisons-nous, faisons connaître nos revendications et construisons le rapport de force nécessaire pour les imposer.

Parce que nos droits ne disparaîtront pas si nous sommes nombreux à les défendre.

Le recul social ne se négocie pas, il se combat !

Tous ensemble, avec les actifs, faisons entendre la voix des retraité·es de la FAPT.